



Art, Musique & Spectacle en Lozère

www.amusel.org

CHANAC
Stage du 1er au 12 août 2010

Responsable de session :
Fabienne TACCOLA

Violon : Fabienne TACCOLA, Nathalie FLAMION

Alto : Boris VIDAL

Violoncelle : Hélène-Marie FOULQUIER, Leslie GREEN

Piano : Philippe MARTY, Yves-Laurent TACCOLA

Flûte traversière : Fabienne LUBRANO

Hautbois : Hervé LENOBLE

Clarinette : Jean-François PHILIPP

Saxophone : Jérôme LARAN

Pianiste accompagnateur : Spyros THOMAS

Lieu du stage :

Située au sud du massif central, la Lozère constitue la partie septentrionale de la région Languedoc-Roussillon. Département montagnard dont l'altitude moyenne est la plus élevée de France (1000 m), la Lozère se partage en cinq régions naturelles : Aubrac ; Cévennes ; Gorges du Tarn et de la Jonte, Causses Méjean et de Sauveterre ; Margeride ; Vallée du Lot et Mont Lozère.

Le petit bourg de Chanac (1315 hab, 650 m d'altitude) se situe dans la haute vallée du Lot, à mi-chemin entre Mende et Marvejols ; adossé au causse de Sauveterre, il offre de magnifiques paysages de moyenne montagne.

Organisation pédagogique :

L'organisation des cours sera décidée le dimanche 1er août à 19h00 à l'école Marie Rivier.

L'Association garantit une moyenne minimum de trente minutes de cours quotidien, pour chaque stagiaire, avec le professeur choisi.

Les stagiaires qui le souhaitent pourront suivre des cours de musique de chambre ; en ce cas, ils sont invités à apporter les partitions qu'ils désirent travailler. Ils pourront également participer à un orchestre.

L'Association garantit aux stagiaires pianistes la disposition d'un instrument de travail au minimum trois heures par jour.

Les stagiaires sont invités, selon les possibilités, aux concerts donnés par leurs professeurs, et peuvent assister à tous les cours comme auditeurs.

Plusieurs auditions seront organisées dans le courant du stage ; un concert en l'église de Chanac sera proposé, sur avis de leur professeur, aux stagiaires les plus avancés.



Organisation matérielle :

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent s'inscrire uniquement aux cours, et prendre en charge leur intendance complète (hébergement et repas). Chanac dispose d'un camping et d'un village de gîtes attrayants, à proximité



de la piscine municipale dont l'entrée est gratuite pour les stagiaires.

(La visite du site de Chanac est vivement conseillée).

*Comme les années précédentes, une formule de pension complète, avec encadrement des mineurs par des animateurs qualifiés (BAFA), est proposée au centre d'accueil de l'école Marie-Rivier de Chanac, récemment rénové, dans des chambres de 3 à 5 lits (**draps fournis, linge de toilette non**).*

Au vu du succès rencontré l'été passé, la formule de demi-pension avec encadrement est maintenue cet été (voir la rubrique « spécificités 2010 » en dernière page).

Tous les stages AMUSEL sont déclarés « Jeunesse & Sport ».

Transport collectif :

L'association AMUSEL met à la disposition des stagiaires qui le souhaitent un car Paris/Chanac, où les mineurs seront encadrés pendant le voyage par des animateurs du stage.

Le départ aura lieu le 1er août en début de matinée.

Le retour s'effectuera vraisemblablement en train, le 12 août.

Conformément au contrat MAIF Raqvam « Petites et moyennes Associations », toutes les activités organisées par AMUSEL sont garanties, y compris les trajets collectifs.

Liens utiles :

Le site de Chanac :

<http://www.chanac.fr>

Le site du Conseil Général :

<http://www.lozere.fr>

Un beau site, très complet :

<http://www.amilo.net>



Fabienne TACCOLA : Professeur titulaire au CRR de Saint-Maur-des-Fossés, titulaire du CA, Premiers Prix de violon (*Régis Pasquier*) et de musique de chambre du CNSM de Paris



Nathalie FLAMION : Professeur titulaire au CRD de Charleville-Mézières, titulaire du CA (CNFPT), Mention d'Excellence du CRR de Rueil-Malmaison (*Huguette Déat*)



Boris VIDAL : Professeur Titulaire au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Amiens, titulaire du CA, DFS d'alto (*Pierre-Henry Xuereb*) et de musique de chambre du CNSM de Paris



Hélène-Marie FOULQUIER : Professeur titulaire au CRR de Caen, titulaire du CA, Premiers Prix de violoncelle (*Maurice Gendron*) et de musique de chambre du CNSM de Paris



Leslie GREEN : Professeur titulaire au CRI d'Épernay, assistante au CRR de Reims, titulaire du DE, 1ers Prix de violoncelle du CRR de Reims et du CRD d'Aulnay-sous-Bois (*Jean-Marie Gamard*)



Philippe MARTY : Professeur titulaire au CRR de Clermont-Ferrand, titulaire du CA, Diplôme Supérieur d'Enseignement à l'École Normale de Musique de Paris (*Germaine Mounier*)



Yves-Laurent TACCOLA : Professeur titulaire au CRD de Cachan, titulaire du CA, Prix de piano (*Bruno Rigutto*) et de musique de chambre du CNSM de Paris



Fabienne LUBRANO : Professeur au CRD de Cachan, titulaire du CA, Prix de flûte (*Pierre-Yves Artaud*) et de musique de chambre (*Itamar Golan*) du CNSM de Paris



Hervé LENOBLE : Professeur aux Conservatoires des XI^è et XIX^è arrts de Paris, titulaire du CA, Prix de hautbois (*Pierre Pierlot*) et de musique de chambre (*Maurice Bourgue*) du CNSM de Paris



Jean-François PHILIPP : Professeur au CRD de Colmar, titulaire du CA, 1ers Prix de clarinette (*Michel Arrignon*) et de musique de chambre (*Maurice Bourgue*) du CNSM de Paris, ex-clarinette solo de la Camerata de Salzburg, fondateur du chœur de clarinettes de Colmar



Jérôme LARAN : Professeur au CRD d'Aulnay-sous-Bois, 1er Prix à l'unanimité du CNSM de Paris (*Claude Delangle*), 1er Prix à l'unanimité du Concours International de Saxophone du Luxembourg, concertiste, Directeur artistique des « Rencontres Musicales de Capvern » (Hautes-Pyrénées)

TARIFS 2010

1	Stage Instrumental	410 €
2	Stage Instrumental junior.....	370 €
3	Stage Piano	490 €
4	Stage Piano junior.....	450 €
5	Hébergement et encadrement en pension complète	380 €
6	Encadrement en demi-pension.....	160 €
7	Transport collectif aller/retour.....	90 €
8	Transport collectif aller ou retour.....	50 €
9	Frais de dossier	15 €

(offerts pour toute inscription avant le 15 mai)

Le tarif junior s'applique aux élèves n'ayant pas 11 ans au premier jour du stage.

Pour être validée, toute inscription devra obligatoirement être accompagnée :

- D'un chèque ou d'un virement de 200 € (deux cents euros) à l'**ordre d'AMUSEL**. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- De 2 photos d'identité récentes.
- De 2 enveloppes à votre adresse : l'une au format 16x23, affranchie à 0,90 €, l'autre au format standard (11x22), affranchie à 0,56 €.
- Pour ceux qui le souhaitent, de chèques ou virements **séparés, à l'ordre d'AMUSEL**, pour le transport collectif et/ou les repas.
- L'Association AMUSEL accepte les chèques-vacances

Règlement :

En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité d'animateurs diplômés du BAFA. Le non-respect des lieux ou l'absence de discrétion entre 22h et 8h entraîne l'exclusion. L'Association se réserve le droit, en cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté, ou en cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. L'Association restituera alors dans les meilleurs délais les sommes versées, à l'exclusion de tout autre indemnité.

L'envoi du bulletin d'inscription vaut acceptation pleine et sans réserve du présent règlement.

Coordonnées bancaires d'AMUSEL

(Crédit Mutuel de Lozère, 7 bd Henri Bourrillon – 48000 Mende)

France : 15899 / 07962 / 00020063001 / 81

IBAN : FR76 1589 9079 6200 0200 6300 181

Bulletin d'inscription



Nom : Prénom :
Date de naissance : E-mail :
Adresse :

Tél fixe/portable : /
Instrument : Niveau :
Professeur souhaité pour le stage :
Professeur habituel : Conservatoire :

Hébergement + encadrement :

- Indépendant
 Pension complète (380 €) Demi-pension (160 €)

Repas sans encadrement :

- Tous les midis et soirs (168 €) Tous les midis (80 €) Tous les soirs (88 €)

Voyage :

- Indépendant
 Aller/retour (90 €) Aller (50 €) Retour (50 €)

Arrhes à verser : 200 euros

(par chèque ou virement)

**Ne pas oublier les photos et les enveloppes timbrées,
ni les autres chèques ou virements si voyage collectif et/ou repas**

Le dossier complet est à adresser à :

AMUSEL 60, boulevard de Charonne 75020 PARIS
Portable : 06 86 95 76 50 E-Mail : argelef@free.fr

Réductions

- *Pour les fratries, ou en cas d'inscriptions à plusieurs instruments pour un même stagiaire, une remise de 10% sera consentie sur le coût pédagogique de la deuxième inscription et des suivantes.*
- *Aucune remise ne pourra être consentie sur les tarifs junior, ni sur les prestations annexes (hébergement, encadrement, repas, voyages, etc.)*

Spécificités 2010

- **Le saxophone** : instrument à vent de la famille des bois, très populaire, dont l'invention est dûe au Belge Adolphe Sax en 1846. Comme les cordes, il se décline sous forme de quatuor : soprano, alto, ténor et baryton. Cet été, la direction de l'orchestre du stage sera assurée par le professeur de saxophone, Jérôme LARAN.
- **La demi-pension avec encadrement** : pour répondre à la demande récurrente de nombreux parents, lesquels souhaitent parfois accompagner leurs enfants en Lozère, surtout les très jeunes, tout en leur permettant de s'intégrer pleinement à la vie collective du stage, nous avons créé cette option où ils peuvent amener leur enfant en début de matinée (après le petit-déjeuner), et le reprendre en fin d'après-midi (avant le dîner), bénéficiant ainsi de l'encadrement pendant la journée, ainsi que des repas de midi.
- **Les stagiaires hébergés par leurs propres moyens** auront la possibilité de prendre leurs repas au centre d'accueil, à condition de s'engager à l'avance sur la totalité du séjour, soit pour tous les repas, soit pour tous les déjeuners ou tous les dîners. Chaque repas leur sera facturé 8 €, **cette option devant être réglée dès l'inscription.**

Hervé CHIAPPARIN, Président
Jérôme ARGER-LEFÈVRE, Directeur Artistique
Renaud STAHL, Secrétaire
Maurice VINCENS, Trésorier

Siège social : Mairie de Chanac 48230 CHANAC
Parution au JO du 25/11/2006 - N° d'annonce : 746
Licence de producteur de spectacles n° 2-1019297



Art, Musique & Spectacle en Lozère
Association loi 1901